

## Protection Innov Instit.

*Protection des innovations pharmaceutiques et politique des institutions européennes ou internationales*

Responsable de l'UE :

Valérie SIRANYAN

### **PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :**

#### **Introduction au droit des brevets et droits voisins, au mécanisme de protection des marques, à la construction d'une protection communautaire pour les brevets et les marques**

- Etude des problématiques liées à la protection des médicaments innovants de thérapie cellulaire ou génique
- Protection de la recherche sur l'embryon et les cellules souches, les protocoles devant être validés par l'agence de la biomédecine en France
- Les accords de l'OMC et la santé publique, les licences obligatoires (traitements contre le sida et les hépatites)
- La protection des médicaments orphelins et pédiatriques
- La libre circulation des marques en Europe et les importations parallèles de médicaments.

#### **Cas pratiques et ED**

- Etudes de dossiers d'actualité : ex : études de la jurisprudence de la Cour suprême des E-U relative à la protection des gènes et conséquences pour l'industrie pharmaceutique européenne
- Etude de cas : les procédures d'importation parallèle des médicaments, les relations entre les exploitants des médicaments, les importateurs et les grossistes répartiteurs, les décisions de la CJCE
- Veille scientifique, technologique et concurrentielle, méthodologie de recherche d'antériorité
- Le risque développement et les enjeux pour l'industrie pharmaceutique (intervenant pharmacien responsable)
- Droit des affaires et protection des innovations